

**DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
DE LA MAISON DE L'INTERCOMMUNALITE
DE HAUTE-TARENTEISE**



DATE DE CONVOCATION :

Le 1^{er} décembre 2015

NOMBRE DE DELEGUES TITULAIRES EN EXERCICE :	34
NOMBRE DE DELEGUES TITULAIRES PRESENTS :	22
NOMBRE DE DELEGUES ABSENTS :	12
- AYANT DONNE POUVOIR :	6

Le lundi 7 décembre 2015 à 18h, le Conseil communautaire, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la salle du Conseil municipal sur la Commune de Bourg-Saint-Maurice, sous la Présidence de Monsieur Gaston PASCAL MOUSSELARD.

ETAIENT PRESENTS :

Madame Simone PERGET, Messieurs Jean-Luc CRETIER, Georges TRESALLET (Bourg-Saint-Maurice)
Monsieur Jean-Pierre MOREL, (Les Chapelles)
Madame Arlette NOIR, Messieurs Jean-Claude FRAISSARD, Laurent HANICOTTE (Montvalezan)
Messieurs Georges CHARRIERE, Paul CUSIN-ROLLET, Léon EMPEREUR (Sainte-Foy-Tarentaise)
Madame Marie-Agnès ARPIN, Messieurs Jean-Luc PENNA, Olivier PETIT, Fabien RAISSON (Sééz)
Mesdames Séverine FONTAINE, Maud VALLA, Monsieur Jean-Christophe VITALE (Tignes)
Mesdames Audrey NALIN, Emmanuelle VAUDEY, Monsieur Gérard MATTIS (Val d'Isère)
Messieurs Gaston PASCAL-MOUSSELARD, Robert PASCAL-MOUSSELARD (Villaroger)

ETAIENT EXCUSES :

Madame Jacqueline POLETTI (pouvoir à Simone PERGET),
Messieurs Michel GIRAUDY (pouvoir à Georges TRESALLET),
Gilles FLANDIN (pouvoir à Jean-Pierre MOREL), Marc BAUER (pouvoir à Gérard MATTIS), Patrick MARTIN (pouvoir à Audrey NALIN), Alain EMPRIN (pouvoir à Gaston PASCAL-MOUSSELARD)

SECRETAIRE DE SEANCE : Monsieur Olivier PETIT

N°2015-74 CONTRAT ECO-EMBALLAGES, CONVENTION ECOFOLIO ET CONTRATS DE VENTE DES MATERIAUX RECYCLABLES

Monsieur le Président rappelle que la Maison de l'Intercommunalité de Haute Tarentaise adhère au syndicat de traitement SMITOM de Tarentaise. Ce syndicat a signé pour la période du 01/01/2011 au 31/12/2016:

- un Contrat pour l'action et la performance (barème E) N°CL073030 avec la société Eco-Emballages
- une convention relative au soutien de la collecte et du traitement des déchets de papier signée avec la société Ecofolio.
- des contrats de vente pour les matériaux suivants, pour une période équivalente :
 - Aciers issus de collecte sélective et de mâchefers ;
 - Aluminium issus de collecte sélective ;
 - PCNC (5.02) ;
 - PCC ;
 - Plastiques ;
 - Papiers graphiques triés (1.11) ;
 - Gros de Magasin (1.02) ;
 - Cartons professionnels et de déchèteries ;
 - Le Verre

Il rappelle que le SMITOM de Tarentaise porte ces contrats au titre de la compétence « traitement des déchets ménagers et assimilés » qu'il exerce. Par ces contrats, les éco organismes encouragent le recyclage des emballages collectés en versant des soutiens financiers fonctions des tonnages recyclés et des moyens de communication développés par la collectivité.

Monsieur le Président explique que les élus du SMITOM de Tarentaise ont engagé une démarche d'adhésion au syndicat de traitement des déchets « Savoie Déchets », adhésion prévue pour le 01/07/2016. Il précise que l'éco organisme Eco Emballages exige que les nouveaux contrats débutent un 1er janvier. Ce qui implique la fin du portage de ces contrats par le SMITOM de Tarentaise au 31/12/2015.

Monsieur le Président propose que la Maison de l'Intercommunalité de Haute Tarentaise signe les contrats et conventions listés ci-dessus au 01/01/2016 au titre de la compétence « collecte des déchets ménagers » qu'elle exerce.

Le Conseil communautaire, à l'unanimité, décide de :

- **DECIDE** de valider au 01/01/2016, le Contrat pour l'Action et la Performance d'Eco-Emballages (barème E)
- **DECIDE** de valider au 01/01/2016, la convention relative au soutien de la collecte et du traitement des déchets de papier signée avec la société Ecofolio.
- **DECIDE** de valider au 01/01/2016, les contrats de vente de matériaux à destination des différentes filières de valorisation
- **AUTORISE** le Président à signer toute pièce découlant de la présente

AINSI FAIT ET DELIBERE, LES JOUR, MOIS ET AN QUE DESSUS.

**Le Président,
Gaston PASCAL MOUSSELARD**

